



Sol du rez-de-chaussée surélevé : marbre de la Vermaz, pierre de Seyssel, marbre de Lemenc ou Curienne

IVR82_20067300499NUCA

Auteur de l'illustration : François Fouger

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation